

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2012-030 du 19 mars 2012

Chargeant Monsieur Lambert KOTY, Ministre des Travaux Publics et des Transports, de l'intérim de Monsieur Blaise Onésiphore AHANHANZO-GLELE, Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme du dimanche 26 février au lundi 05 mars 2012

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la Loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- VU le décret n°2012-004 du 24 janvier 2012 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du **dimanche 26 février 2012**, Monsieur Lambert KOTY, Ministre des Travaux Publics et des Transports, est chargé de l'intérim de Monsieur Blaise Onésiphore AHANHANZO-GLELE, Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 mars 2012

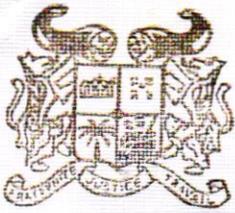
Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement



Dr Boni YAYI

Ampliation : PR 6 – AN 4- CS 2- CC 2– HCJ 2 – CES 2 - HAAC2 - PM 4 – MTPT 4 – SGG 4 – DC/MIL 2 - MINISTERES 25 – DEPARTEMENTS 12 – JO 1.





REPUBLIQUE DU BENIN

FRATERNITE JUSTICE TRAVAIL

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME



LE MINISTRE

N° 186/MEHU/DC/SGM/SP -C

Cotonou, le 24 FEB 2012



Le Ministre de l'Environnement,
de l'Habitat et de l'Urbanisme

A

MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL DU
GOUVERNEMENT

Cotonou

OBJET : Intérim du Ministre de l'Environnement,
de l'Habitat et de l'Urbanisme.

Dans le cadre d'une mission prospective en République Tchèque, je serai absent du territoire du dimanche 26 février au lundi 05 mars 2012.

Aussi voudrais-je vous informer que mon intérim sera assuré par Monsieur Lambert KOTY, Ministre des Travaux Publics et des Transports pendant mon absence.



Blaise Onésiphore AHANHANZO-GLELE

P.J: 1 projet de décret
C.C: MTPT